



Les Services Publics de l'académie de Paris, un acquis à défendre !

Après la réforme libérale du code du travail qui affaiblit les protections des salarié-es du privé, le gouvernement s'attaque maintenant aux services publics et à leurs agent-es. Il présente unilatéralement le statut des cheminot-es et celui des fonctionnaires comme un frein aux évolutions et un coût qui serait insupportable dédouanant ainsi la responsabilité de l'État qui a jusqu'ici largement sous-investi pour préserver la qualité des services aux publics. Ainsi, il prend le risque d'accentuer les inégalités.

Paris, à tort présentée comme privilégiée est la ville où la ségrégation sociale, scolaire est la plus forte, le nombre de demandeur-es aux RSA socle est plus important que dans les départements franciliens voisins.

Les projets austéritaires du gouvernement pour réformer la Fonction publique visent à réduire les possibilités d'actions de l'État et des collectivités territoriales et ne prennent pas en compte les besoins exprimés par les usager-es. L'Académie de Paris a pourtant besoin d'investissements importants pour développer ses services publics et réduire les très fortes inégalités.

Malgré une opposition majeure de l'opinion, le gouvernement veut réduire le périmètre des services publics et transférer une partie de ses missions au secteur privé. Dans le cadre d'une campagne orchestrée par le gouvernement 17 000 agent-es et usager-es ont répondu à un questionnaire et se sont pourtant prononcés aux deux tiers contre ces mesures. Ils dénoncent la dégradation et la fermeture es services publics, et lient cette dégradation aux suppressions d'emplois.

Les conséquences de cette politique sont prévisibles :

La mise en concurrence de services aujourd'hui assurés en partie par l'État et les collectivités : éducation, santé, transport... Ce qui n'offre aucune garantie d'amélioration des services au contraire puisqu'ils ne seront plus soutenus par l'État et ne seront plus tenus de répondre aux exigences de principes comme celui de l'égalité.

La réduction des moyens des services publics avec la suppression de 120 000 emplois dont 70 000 dans les collectivités territoriales sur les quatre prochaines années. C'est moins de services publics : horaires d'ouverture au public encore plus limités, nouvelles fermetures de services dans les quartiers (La Poste, classes et suppressions d'emplois, 600 postes en moins dans les collèges et lycées à Paris nouvelles dégradations des conditions de travail des agents...).

La réduction des protections des agents publics : recrutements de contractuels en lieu et place de fonctionnaires, c'est réduire les principes qui font la force de la Fonction publique pour les usager-es comme pour les agent-es : neutralité des agent-es publics, indépendance vis-à-vis des politiques, absence de corruption...





LES services publics, une réponse tout au long de la vie

Comment se passer aujourd'hui
de toutes et tous ces agent-es

Pompiers **Ecoles** AGENT-ES D'ACCUEIL aides-soignant-es
Travailleurs sociaux **Piscine** Enseignants magistrates
Maternité Crèche **État civil** JARDINIER-ES
Contôleuses des impôts **Garderie** Transports en commun
Hôpital Bibliothèque **Policier-es** **Infirmières** Urgences

qui, chaque jour, font vivre la Fonction publique ?

La Fonction publique est un investissement et non un coût pour la Nation !

Le Conseil d'analyse économique dans sa note de juillet 2017 écrit que : « *la part de l'emploi public dans l'emploi total n'y est pas systématiquement supérieure aux autres pays de l'OCDE* ».

Avec les organisations CFE-CGC, CFTC, CGT, FA fp, FO, Solidaires, UNSA et CFDT, la FSU appelle à une nouvelle journée de grève et de manifestations le 22 mai prochain pour :

- l'arrêt des suppressions d'emplois et les créations d'emplois statutaires nécessaires
- un plan de titularisation des contractuel-les et de nouvelles mesures pour combattre la précarité
- la préservation du statut général des fonctionnaires
- l'augmentation des salaires pour toutes et tous les agent-es
- l'ouverture de discussions pour répondre mieux aux besoins de la population et permettre aux ent-es de remplir correctement toutes les missions des services publics (formation, conditions de travail...)

La Fonction publique est un pilier du modèle social de notre pays qui joue un rôle essentiel dans la cohésion sociale et contribue à plus de justice sociale.

